



## Compte rendu du conseil d'administration du 25 octobre 2019

Le compte rendu du CA du 5 octobre 2019 a été validé par mail et mis sur le site

**Présents :** Claudette BESSON, Claire FLORENSON, Marie-Christine MAGNE, Seda MELIK, Pierre-Olivier ORION, Maïa PAILLE, Annie RUFIN, Marie-Hélène SIERRA, Christiane VILLETTTE. Fabienne POUJOL et Sophie THOMINE, absentes excusées.

Ce CA comportait 3 parties distinctes. Tout d'abord finaliser la préparation des concerts, ensuite traiter les affaires courantes et enfin rencontrer Tatiana Vernoux pour le remplacement de Maïa Paille, après le départ de celle-ci.

- **Concert :**

Maïa Paille nomme les musiciens qui accompagneront nos concerts.

Annie devra vérifier le prêt de l'orgue actuellement situé à la Chapelle des Saint-Cœurs. Si il est en état de marche, nous le transporterons sur les lieux de concerts, sinon nous n'aurons plus que la solution de louer un orgue en novembre. Il en existe un à saint Marcel mais il est fixe et sur le côté...

Les autres aspects de logistiques sont en cours, location de camion, réservation de la salle pour le concert à Saint Marcel...

- **Affaires courantes :** en préambule, Annie Rufin précise que, grâce à l'arrivée de 3 nouvelles personnes, la répartition des tâches sera revue pour alléger la charge de tous les membres du CA précédent.

- Election du bureau.

- Présidence : Annie Rufin

- Vice-présidence : Claire Florenson

- Trésorerie : Marie-Hélène Sierra

- Secrétariat : Marie-Christine Magne

- Vice secrétariat : Christianne Villette

Le poste de vice trésorière sera proposé à Fabienne Poujol, volontaire pour aider à la trésorerie.

- Répartition des tâches (**PJ N°1**)

Annie reprend ligne par ligne le tableau de répartition des tâches. Quelques points ont été abordés plus particulièrement.

Pierre-Olivier prendra en charge la billetterie sur site (Helloasso). Claudette Besson prendra en charge le contact avec les choristes éventuellement intéressés par notre chœur. Sophie Thomine se chargera de l'impression des partitions, aidée par SedaMelik.

Claire Florenson prendra en charge les changements de lieux de répétition en remplacement de Marie Christine Magne. Marie Hélène Sierra gardera la collecte des cotisations et tiendra à jour les listes par pupitres.

Utilisation de la boîte vocale EVV26@aol.fr: Marie Hélène Sierra demande que tous les courriels importants soit adressés simultanément l'adresse de l'EVV ce qui faciliterait l'archivage. Sur ce site, Il est précisé que ce qui concerne l'administratif sera pris en charge par Annie Rufin et ce qui concerne la trésorerie par Marie Hélène Sierra, ceci afin d'éviter des doublons et de gagner du temps et de l'énergie pour chacune.

Enfin Annie Rufin exprime qu'elle ne se représentera pas à la présidence l'année prochaine et qu'elle accepte cette année supplémentaire pour faciliter la transition.

Relance brainstorming : Marie Christine fera un courriel aux choristes pour les solliciter à nouveau.

- **Entretien d'embauche :** nous accueillons ensuite Tatiana Vernoux pour clarifier les attentes des uns et des autres. Annie Rufin reprécise ce que nous attendons d'un nouveau chef de chœur : bienveillance vis-à-vis de tous les choristes, liaisons avec les membres du CA, répétitions, weekend de travail.

(... à vis de tous les choristes, négocié avec les membres du CA, répartition, ...),  
changements de dates ou de lieux, choix du programme, etc...).**PJ n°2**

Tatiana est en accord avec tous ces principes qui ont cours dans la plupart des chœurs. Elle évoque ensuite ses propositions pour le programme de l'an prochain : elle souhaite pour la première année rester dans des programmes accessibles qui lui permettraient de mieux nous connaître musicalement. Sont abordées ensuite les modalités de paiement (CEA ou DPSA ?) et le salaire mensuel.

Tatiana propose 30€ brut de l'heure plus un remboursement des frais de déplacement. Sur ces points, un débat a lieu portant à la fois sur des questions de principe et sur les avantages et inconvénients pour les 2 parties. Une réflexion rapide sera menée par les membres du CA pour faire une proposition.

Enfin, nous précisons que nous ferons le point à l'issue d'une année passée ensemble pour un engagement définitif.

Fin du CA à 20h

Marie Christine Magne, secrétaire.